

Une nouvelle entreprise ferroviaire est née en France : Transdev Rail Sud Inter-Métropoles obtient son Certificat de sécurité unique pour exploiter la liaison Marseille-Toulon-Nice

Issy-les-Moulineaux, le 17 septembre 2024 | Transdev Rail Sud Inter-Métropoles (TRSI), filiale de Transdev, vient d'obtenir de l'Établissement public de sécurité ferroviaire (EPSF) son Certificat de sécurité unique (CSU).

Délivré pour une durée de 5 ans (soit, jusqu'au 25 août 2029), il reconnaît que TRSI est apte, par le biais de son organisation opérationnelle et des moyens mis en œuvre, à assurer une gestion sûre de ses activités avec le niveau de sécurité requis.

La liaison entre Marseille, Toulon et Nice est la première ligne ferroviaire régionale attribuée en France à la concurrence. Rempotée en novembre 2021, son exploitation débutera à l'été 2025.

« *Le certificat unique de sécurité qui vient de nous être attribué, confère à notre filiale TRSI, le statut d'entreprise ferroviaire pleine et entière, souligne Edouard Hénaut, Directeur général de Transdev France. Cette reconnaissance de sérieux nous honore et nous oblige. Elle est le fruit d'un travail collaboratif et décentralisé propre à Transdev, entre nos responsables opérationnels et notre pôle national sécurité. De Nice à Marseille, nous mettrons en œuvre une bonne fréquence des trains, avec un personnel portant une constante attention aux voyageurs et à la sécurité.* »

A la demande de la Région Sud, Transdev doublera l'offre de transport, avec 15 liaisons aller-retour par jour et des cadencements sur une plus large amplitude horaire. Cette ligne est résolument inscrite dans la transition écologique avec une énergie de traction des trains qui sera 100% verte, d'origine française.

En outre, et depuis 2013, Transdev possède son propre organisme de formation ferroviaire, agréé par l'EPSF et habilité à former des conducteurs de train et le personnel en charge de tâches de sécurité. Les conducteurs seront également formés à l'écoconduite.

Les prochaines étapes clés avant la mise en service de la ligne Marseille-Toulon-Nice seront, notamment, la poursuite de la formation des conducteurs, la mise à disposition du nouveau site de maintenance et de remisage, la réception de la première rame en fin d'année 2024, la pré-exploitation puis enfin le lancement commercial prévu à l'été 2025.

L'avènement d'une nouvelle entreprise ferroviaire en France constitue une étape importante pour le Groupe Transdev, opérateur ferroviaire d'envergure depuis plus de 25 ans et transportant chaque année plus de 320 millions de passagers en train dans cinq pays : Allemagne, France, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas et Suède. Cette expertise forgée de longue date dans le ferroviaire à l'international sera mise à contribution au cœur de la Région Sud.

À propos de Transdev :

Opérateur et premier groupe privé de mobilité indépendant, Transdev - The mobility company - permet à chacun de se déplacer chaque jour grâce à des solutions sûres, efficaces et innovantes au service du bien commun. Présent dans 19 pays, Transdev transporte chaque jour 12 millions de passagers en moyenne, en exploitant tous les modes et en étant résolument engagé sur la voie de la transition écologique. Le Groupe emploie plus de 102 000 femmes et hommes au service de ses clients passagers, confortant ainsi sa position de leader mondial du transport public. Transdev conseille et accompagne, dans une collaboration durable, les collectivités territoriales et les entreprises. Transdev est codétenu par la Caisse des Dépôts à 66% et par le Groupe Rethmann à 34%. En 2023, Transdev a réalisé un chiffre d'affaires de 9,33 milliards d'euros. Plus d'informations : www.transdev.com

Contacts presse :

Gilles Elmoznino – gilles.elmoznino@transdev.com / Tél. : 06 81 73 83 41

Sophie Geng – sophie.geng@transdev.com / Tél. : 06 24 12 13 70

Olivier Le Friec – olivier.le-friec@transdev.com / Tél. : 06 10 60 58 45